

CHRONIQUE

de la Société royale

LE VIEUX-LIÈGE

(Association sans but lucratif)

Sites et Monuments

Publiée avec le soutien du Service de l'Éducation permanente

Rédaction : Rue A. Ponson, 17, 4020 Jupille-sur-Meuse (Tél. 041-62.82.39). Ce numéro : 50 F. — Cotisation-abonnement (personnes physiques) : associés, 750 F ; adhérents, 600 F (C.C.P. 000-0323840-54, Le Vieux-Liège, Liège). — Abonnement pour sociétés (Bulletin et Chronique) : 900 F (réduit à 600 F pour les a.s.b.l. et administrations).

Conférence du professeur Pierre Colman membre du Conseil d'administration du Vieux-Liège, à l'occasion du centenaire de la Société « MIEUX CONNAÎTRE ET MIEUX AIMER L'ORFÈVRENERIE LIÉGEOISE »

L'orateur a eu pour première ambition de faire de son exposé une fête pour le regard. Mais il a eu aussi celle d'offrir quelque matière à réflexion, essentiellement dans son introduction et dans sa conclusion. La publication en a été jugée souhaitable.

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, chers amis, je me fais un devoir — bien agréable — de remercier le Conseil d'administration de la Société royale Le Vieux-Liège. Il m'a fait grand honneur en me demandant de faire la conférence prévue dans le cadre du centenaire de la Société. A-t-il fait le bon choix ? C'est à vous d'en décider. Et je vais témérairement vous donner illico une raison de répondre par la négative : je vais prendre mes distances par rapport à la devise de la Société, devise dont vous avez reconnu l'écho dans le titre de mon exposé. « Rien aimez s'il n'est connu », c'est une exhortation bien rigoureuse. Je dirais plutôt, pour ma part : Ayez la soif de connaître, mais ayez surtout la soif d'aimer. Et ne vous interdisez pas d'aimer sans connaître, ou sans bien connaître. Ne condamnez pas ceux et celles qui s'y laissent aller. Réservez votre sévérité à ceux qui connaissent sans aimer. L'idéal, bien entendu, c'est d'aimer et de connaître, d'aimer et de connaître toujours davantage. L'amour renforçant le désir de connaître, et la connaissance donnant à l'amour de quoi flamber plus magnifiquement.

Cela dit, je dois justifier devant vous le choix du thème particulier d'application de ces idées générales.

J'ai envisagé un instant de prendre comme sujet *Mieux connaître et mieux aimer les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy*, ou bien *l'ivoire de Notger*. Mais ma façon de les connaître et de les aimer n'est pas du goût de tout le monde, j'en suis parfaitement conscient. Or, l'ambiance du jour doit être à la réjouissance unanime. Avec l'orfèvrerie liégeoise ancienne, j'ai un sujet en or, c'est bien le cas de le dire.

Une vingtaine de pièces échelonnées entre 1564 et 1790 sont ensuite montrées et commentées, et leurs poinçons de même¹.

Vous aurez remarqué qu'aucun de ces objets ne fait penser aux pièces tarabiscotées, voire délirantes qui ont été produites en grand nombre dans l'empire dont dépendait la principauté. On a ici l'art qui convient à des aristocrates sans folie et à des bourgeois prospères sans ambitions démesurées, l'art qui convient à un terroir à la mesure de l'homme, sans plaines infinies, sans montagnes sublimes et écrasantes.

¹ Catalogue de l'exposition *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991, nos 2, 3, 10, 16, 38, 51, 56, 62, 72, 80, 89, 98, 106, 109, 112, 134, 166, 174, 220 et 228. — O. de SCHAEZTEN, avec le concours de P. COLMAN, *Orfèvreries liégeoises*, Anvers, 1976, p. 170-171.

Peut-être mon exposé a-t-il fait naître dans votre esprit quelque fierté. Je vous entends murmurer à votre voisin « Ah, nous autres Liégeois, dans les arts du métal ... nous sommes un peu là ! » C'est un sentiment romantique. Il résiste mal à la réflexion critique. Toute fierté légitime est le fruit d'un effort personnel, ou à tout le moins d'une participation personnelle à un effort collectif.

Peut-être ai-je fait naître dans votre esprit une pointe de mélancolie. « Et dire que pendant des siècles, pourriez-vous dire, il y a eu en permanence à Liège une trentaine de maîtres capables de produire de telles merveilles ! Alors qu'aujourd'hui ... ». Sans doute. Mais une des raisons, et non la moindre, de cet état de choses, c'est ... l'intérêt pour l'orfèvrerie ancienne. Elle mobilise aujourd'hui des moyens financiers énormes. S'ils s'investissaient dans la création contemporaine, celle-ci s'épanouirait. Nos ancêtres, eux, étaient presque tous des partisans convaincus du « dernier goût ». On trouve sous la plume de Louis Abry une phrase éloquente à souhait : « des chandeliers et autres meubles d'autel qu'on a refondus de temps en temps pour en faire d'autres plus à la mode », voilà ce qu'il écrit tranquillement. Les merveilles que vous avez admirées auraient pu prendre toutes le chemin du creuset ...

Peut-être avez-vous glissé de la mélancolie à une sorte de jalousie ou d'envie. « En ce temps-

là, on était heureux, cela se sent ... », ont soupiré certains d'entre vous. C'est à voir ! Les donateurs d'ordre appartenaient à la classe privilégiée ; et les créateurs étaient eux aussi des privilégiés dans leur catégorie sociale. Mais étaient-ils heureux ? Seulement s'ils étaient doués pour l'être. Ils vivaient sous la menace quasi permanente de la guerre. Ils étaient torturés par la maladie ... et par les médecins. Ils étaient endeuillés par une mortalité infantile épouvantable. Ces objets de délectation ne traduisent pas un bonheur tombé du ciel, mais un besoin de bonheur. Bonheur souvent réduit, je le crains, à de médiocres satisfactions d'amour-propre, en un temps où la richesse, bien loin de se cacher comme aujourd'hui, s'affichait. Mais avec le formidable développement des musées, l'habitude s'est prise de tirer du plaisir, de tirer du bonheur de la simple contemplation. Si cent personnes se partagent la possession d'un objet, chacun n'en possédera qu'un centième. Si elles admirent sans posséder, chacune peut avoir tout ; le partage se fait sans division.

Il y a vingt ans ou davantage, un des grands syndicats de notre pays a lancé le slogan « Avoir plus, être plus ». Je me suis senti le témoin d'un tournant marquant dans l'histoire des mentalités. « Affaire à suivre » ... Le Vieux-Liège n'a nullement l'ambition de vous aider à avoir plus, cela va sans dire. Il cultive, modestement, mais résolument, celle de vous aider à être plus.

S.O.S. Sainte-Croix — S.O.S. Liège

Suite, mais pas fin

Le S.O.S en question a été lancé dans l'éditorial de notre Chronique n° 284. Nous avons enregistré maintes approbations, mais aucune réaction officielle. Au terme d'un délai fort long, nous avons fait un pas de plus : nous avons envoyé à une série de destinataires soigneusement choisis un exemplaire du n° en cause, accompagné d'une lettre dont voici le texte :

Le Conseil d'Administration de notre Société réuni le 21 avril, a pris la décision de vous envoyer un exemplaire du n° 284 de notre Chronique, de même qu'à tous les décideurs concernés par son éditorial « S.O.S. Sainte-Croix — S.O.S. Liège ».

Le Conseil estime qu'il a suffisamment attendu d'éventuelles réactions spontanées. Il a décidé de passer aux sollicitations expresses. Il a l'honneur de vous demander votre jugement sur cet éditorial, avec l'espoir que vous en reconnaîtrez le bien-fondé. Il voudrait savoir, dans cette hypothèse, quelles mesures vous entendez prendre ou recommander.

Trois réponses nous sont parvenues. Comme indiqué dans la lettre, nous les publions ici.

1. De Monsieur André BAUDSON, en date du 21 juin 1994 :

J'ai bien reçu votre courrier concernant l'objet sous rubrique et il a retenu toute mon attention. Chargé depuis quelques mois de la gestion des monuments et des sites de la Région wallonne je découvre, hélas, chaque jour, les situations dramatiques que connaissent certains monuments du patrimoine régional. Et celle de l'Église Sainte-Croix n'est pas des moindres, sachez que j'en suis persuadé.

Cependant au vu des affirmations qui sont lancées dans votre éditorial de manière quelque peu provoquante, voire simpliste, et même si je suis enclin à reconnaître partiellement leur bien-fondé, il me paraît indispensable de vous apporter un « éclairage » nouveau à propos de ce dossier.

D'abord je dois vous informer que la Région wallonne consacre près de la moitié de son budget réservé aux édifices du Culte pour les monuments de la Ville de Liège et sa région. Il ne saurait être question de faire davantage. À titre indicatif, la basilique Saint-Martin a fait l'objet cette année d'un engagement de 56 millions !

Ensuite, si la Collégiale Sainte-Croix n'a pas été reprise sur la liste du « patrimoine exceptionnel » de Wallonie, ce n'est certes pas un oubli.